

ENJEU SÉCURITÉ - "Guerre civile" : quel risque pour la France ?

1 - Outre les faits ici apportés, existent des dispositifs secrets, devant le rester.

2 - "Guerre civile" entre qui et qui ?

Les politiciens, chroniqueurs ou journalistes, parlant de "Guerre civile", n'ont pas idée du sujet. Rappel. Une "guerre civile", acte paroxystique, oppose, par moyens militaires, deux camps d'une nation irrémédiablement déchirée. Une "guerre" suppose deux armées - *a minima*, d'un côté, une guérilla structurée-armée. Ce phénomène insurrectionnel est unique à l'échelle d'un pays ; à son issue, un belligérant est écrasé : guerre de Sécession ; guerre Blancs-Rouges, Russie, 1917-1921 ; guerre civile chinoise, 1920-1950, guerre d'Espagne (1936-1939), etc.

Faute de quoi, on a des émeutes, plus ou moins durables-sporadiques. Exemple (peut-être en pire) celles de fin juin-début juillet 2023. Il y a entre "émeute" et "guerre civile" le même gouffre qu'entre "révolte" et "révolution". L'image de Karl Marx (l'eau qui bout) est claire : jusqu'à 99°, la révolte bouillonne. À 100°, changement de *nature* : la vaporisation - la révolution. Sous le seuil de l'insurrection armée-organisée-coordonnée (État de guerre), l'appareil d'État a pour mission de rétablir l'ordre sur le sol national.

3 - Voyons maintenant le cas de la France de 2025.

- D'un côté, des lascars de cité, aussi nommés "racailles", terme à l'étymologie choquante pour la bienséance¹. ces meutes d'à chaque fois de quelques dizaines d'individus, sévissent dans les centaines de zones hors-contrôle des périphéries métropolitaines ; de villes moyennes ou petites désormais. Plus, des bandes anarchistes-gauchistes excitées par une illusoire "convergence des luttes" qu'elles attendent ardemment depuis bien avant la Bande à Bonnot (1910-1911). Plus récemment, songeons à

¹ « Le *Lumpenproletariat*, cette lie d'individus déchus de toutes les classes qui a son quartier général dans les grandes villes, est le pire de tous les alliés possibles. Cette *racaille* est parfaitement vénale et tout à fait importune. Lorsque pendant les révolutions, les ouvriers français inscrivent « mort aux voleurs » sur les maisons et en fusillèrent même certains, ce n'était certes pas par enthousiasme pour la propriété, mais bien avec la conscience qu'il fallait d'abord éliminer cette engeance. Tout chef ouvrier qui emploie cette *racaille* comme garde ou s'appuie sur elle, démontre qu'il n'est qu'un traître » - [Karl Marx, Friedrich Engels, « *La social-démocratie allemande* »] Éditions du Progrès, Moscou, URSS, 1978. Dans « *Les luttes de classes en France* », Marx qualifie le *Lumpenproletariat* de « pépinière de voleurs et de criminels de toute espèce, vivant des déchets de la société, individus sans métier avoué, rôdeurs, gens sans aveu et sans feu... ».

l'appui forcené des sectes trotskistes aux guérillas anticolonialistes, jamais payé de retour par la suite.

- De l'autre, l'appareil non-militaire de sécurité français. Police nationale, ± 150 000 ; Gendarmerie, ± 120 000 (dont ± 20 000 gendarmes mobiles et ± 12 000 CRS) ; sécurité privée, ± 100 000 ; restons-en là.

4 - Pour l'auteur, les "racailles" ne sont pas une lointaine abstraction : quasi-illettrées, passant leur vie sur les réseaux sociaux, devant la télé ou les séries, elles ADORENT la criminologie ; nous voient comme des sortes de cousins embourgeoisés. Combien de fois ai-je été hélé par l'un d'eux ; encore récemment (capuche et tout...) ... J'ai donc souvent parlé à ces lascars : rusés, bien adaptés à leur monde-ambient, mais bornés... Vocabulaire, quelques centaines de mots... Quoique encadrés par des flics ripoux, avocats véreux, etc., même les caïds de la "DZ mafia", ne vont pas loin. De plus, ils attaquent toujours à trente contre un ; les BAC savent ça.

5 - Nulle résurgence de la Wilaya-France du FLN : ces bandes/meutes sont avant tout en guerre ENTRE ELLES. Marseille 2022-2024 : ± 100 voyous entre-tués ; pour moins de dix policiers caillassés un peu sévèrement.

6 - Qui doit rétablir l'ordre en France ?

- D'abord : jamais les émeutes des "racailles" ayant éclaté en France (2005-2023), ne furent sévèrement réprimées ; comme par exemple, celles des "Gilets Jaunes". Maints commandants de terrain (CRS, Gendarmerie mobile) évoquent des ordres de rester à distance... repousser... d'usage, laisser faire là où c'est le plus "chaud".

- La Gendarmerie doit agir, pas l'armée, comme le fantasment divers hurluberlus ou provocateurs ; l'armée est faite pour tuer l'ennemi sur un champ de bataille, la gendarmerie, pour rétablir l'ordre. Ce pourquoi elle perfectionne sa connaissance des zones hors-contrôle :

- À mesure où ces zones prolifèrent sur le territoire, elles investissent la "zone gendarmerie" (95% du territoire, hors métropoles et la capitale, 50% de la population).

- Durablement, en silence, la Gendarmerie se renseigne, inspecte, intercepte ; voire recrute des sources, sur et dans ces zones.

- De contacts privés avec les sommets de la Gendarmerie, l'auteur retient ceci "Nous sommes prêts. Si un jour nous en recevons l'ordre, en quelques mois, nous rétablirons l'ordre sur le territoire national". Dès que la Gendarmerie entrera en action, *avec la rigueur que lui confère son statut militaire*, le ciel tombera sur la tête des racailles.

Principe N°1 de la criminologie : l'effet de déplacement. Quand l'État réprime, les criminels NE PEUVENT résister de front ; forcément, ils se décalent :

- dans l'espace (autre lieu),
- ou dans le temps (laisser passer l'algarade).

Même les puissantes-centenaires familles mafieuses de Sicile agissent ainsi ; elles ont même ce proverbe : "Courbe-toi jonc, la crue passe"... ■